

République Française
Département du Pas-de-Calais – Arrondissement d'Arras – Canton de Brebières



COMMUNE DE BREBIÈRES

Délibération du Conseil Municipal du 9 juin 2023

Liste des délibérations affichée et publiée sur internet le 13 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni salle Pierre Moreau – Place des Héros à Brebières, sous la présidence de Monsieur Lionel DAVID, Maire, en suite de convocation en date du premier juin deux mil vingt-trois, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : M. DAVID Lionel, Maire, Président, M. HERBAUT Pierre, Mme DOUVVIN Karine, M. DEPRez Grégory, Mme MARTEAU Marina, M. HANNEDOUCHE Bruno, M. GOUBET René, Mme MOLARD Caroline, M. DEGELDER Mickaël, M. TRIPLET Corentin, Mme BELVERGE Maria, Mme PAUCHET Jacqueline, Mme BARAN Viviane, M. DEVANNE Pascal, M. DEMOULIN Bertrand, Mme ANDRZEJCZAK Sylvie, Mme HANNE Lauréline, Mme DUEZ Céline, Melle DEPRez Alexia, M. DEGORGUE Didier, M. CICORIA Nicolas, Mme POTEAU Nathalie, M. DUCONSEIL Rémi, Mme CIESLAK Jocelyne, Mme LIENARD Eva.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme DAMBRINE CONTRERAS Bénédicte	donne pouvoir à M. HANNEDOUCHE Bruno
M. LOBRY Frédéric	donne pouvoir à Mme DOUVVIN Karine
Mme MORENT Sophie	donne pouvoir à M. CICORIA Nicolas
M. MARINO Salvatore	donne pouvoir à Mme LIENARD Eva

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MARTEAU Marina

Membres en exercice : 29

Présents : 25

Quorum : 13

Votants : 25

RESSOURCES HUMAINES

N° 2 – PERSONNEL COMMUNAL – CREATIONS ET TRANSFORMATION DE POSTE MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la déclinaison des différents postes de travail,

VU le budget communal,

VU le tableau des effectifs mis à jour le 15 février 2023,

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la situation du personnel communal et propose les orientations suivantes :

- Créations de poste :
 - Filière technique :
 - un poste d'agent de maîtrise à temps complet
 - un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps non complet – 30h
 - Filière animation :
 - un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe temps non complet – 31h

- un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe temps non complet – 33h
- un poste d'adjoint territorial d'animation temps non complet – 28h
- Transformation de poste :
 - ⇒ Filière animation :
 - un poste d'adjoint territorial d'animation temps non complet – 27h30 en un poste d'adjoint territorial d'animation temps non complet – 28h

⇒ **Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux modifications comme ci-dessus présentées et ce, à compter du 1^{er} juillet 2023,
- **DIT** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence et annexé à la présente délibération.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre, ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Lionel DAVID,
Maire.



Marina MARTEAU,
Secrétaire de séance.



Publiée le 7/8/2023
Affichée le 7/8/2023

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 062-216201731-20230609-DCM202322-DE



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille, situé 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

ANNEXE
à la délibération n° DCM-2023-22

GRADE	CATEGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE DE POSTE	
			Occupé	Vacant
FILIERE ADMINISTRATIVE			11	5
Attaché principal	A	TC	1	
Attaché	A	TC		1
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	TC	2	
Rédacteur	B	TC	1	
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	TC	4	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	TC	2	1
Adjoint administratif	C	TC	1	2
FILIERE CULTURELLE			1	0
Adjoint territorial du patrimoine principal 1 ^{ère} classe	C	TC	1	
FILIERE ANIMATION			5	9
Educateur jeunes enfants	A	TC		1
Animateur territorial principal 1 ^{ère} classe	B	TC	1	
Animateur territorial principal 2 ^{ème} classe	B	TC	1	
Animateur territorial	B	TC		1
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	TC		1
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	TNC 31h	1	
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	TC		1
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 33h	1	
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 31h		1
Adjoint territorial d'animation	C	TC		2
Adjoint territorial d'animation	C	TNC 33h		1
Adjoint territorial d'animation	C	TNC 28h	1	1
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE			3	4
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	TC	1	
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 1 ^{ère} classe	C	TC	2	
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} classe	C	TC		2
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 28h00		1
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 17h30		1
FILIERE TECHNIQUE			30	15
Ingénieur territorial	A	TC	1	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	TC	1	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	TC		1
Agent de maîtrise	C	TC	1	1
Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	TC	11	2
Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	TNC 33h30	1	
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TC	9	4
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 33h30		1
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 30h	1	
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 28h	1	
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 24h		
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	TNC 19h30		1
Adjoint technique territorial	C	TC	1	3
Adjoint technique territorial	C	TNC 30h	2	1
Adjoint technique territorial	C	TNC 20h		1
Adjoint technique territorial	C	TNC 19h30	1	

FILIERE POLICE MUNICIPALE			3	2
Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe	B	TC	1	
Chef de service de police municipale	B	TC		1
Brigadier-chef principal	C	TC	1	1
Gardien-brigadier	C	TC	1	
TOTAL EFFECTIFS			53	35

AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PUBLIC ET DE DROIT PRIVÉ :

GRADE	NOMBRE DE POSTES CRÉÉS
Lié à un accroissement saisonnier d'activité	
- Animateur principal 2 ^{ème} classe	1
- Animateurs d'accueil de loisirs	40
- Adjoints d'animation	10
- Adjoints techniques	9
- Adjoints administratif	2
Lié à un accroissement temporaire d'activité	
- Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1
- Adjoints d'animation	10
- Adjoints techniques	9
- Adjoints administratifs	2
Emploi de vacataire	
- Service communication	1
Contrats créés :	
<ul style="list-style-type: none"> - CUI – CAE / PEC - Contrats d'avenir - Contrats d'apprentissage - Contrats d'apprentissage aménagé - Service civique 	

Publiée le 7/8/2023
Affichée le 7/8/2023

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le



ID : 062-216201731-20230609-DCM202322-DE